

LES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE FIN DE SAISON 10 JUILLET 2020

PARIS, LE 10 JUILLET 2020 – L'Assemblée Générale de la LNR de fin de saison s'est tenue en visioconférence ce vendredi 10 juillet et a acté les décisions suivantes :

● Election partielle au Comité Directeur de la LNR

Suite à l'élection partielle organisée lors de l'Assemblée Générale, deux postes vacants ont été pourvus au Comité Directeur de la LNR :

- Marc Chérèque est élu au titre de "personnalité qualifiée",
- Didier Lacroix (Stade Toulousain) est élu au titre de représentant des clubs du TOP 14.

● Rapport Moral 2019/2020

Le Rapport Moral de la saison 2019/2020 de cette saison si particulière, marquée par l'arrêt des compétitions dans le contexte de la crise sanitaire et qui restera dans l'histoire sans palmarès en TOP 14 et PRO D2, a été présenté à l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale de la LNR.

Affluence

Bien que les compétitions ne soient pas allées à leur terme, le rapport moral met en évidence que l'affluence moyenne dans les stades de TOP 14 est la plus élevée forte de l'Histoire à la 17ème journée (13 737 spectateurs) du championnat, confirmant la dynamique positive de la saison 2018/2019 où les affluences avaient également progressé. L'Union Bordeaux-Bègles présente la meilleure affluence pour la 7ème saison consécutive, avec 24 339 spectateurs en moyenne. Le Stade Rochelais se distingue quant à lui avec un taux de remplissage une nouvelle fois de 100%.

Par ailleurs, l'intérêt pour la PRO D2 ne se dément pas avec près de 5000 spectateurs de moyenne par match (4841). La meilleure affluence est réalisée par l'USAP avec 9335 spectateurs par match.

IN EXTENSO SUPERSEVENS

Cette saison a aussi été marquée par le lancement réussi de l'IN EXTENSO SUPERSEVENS qui a réuni 25 000 spectateurs sur l'ensemble de la journée du 1^{er} février 2020 à Paris La Défense Arena. A cette occasion, le Racing 92 Natixis Sevens est devenu le premier champion de France de l'Histoire du rugby à 7 de clubs.

Formation

Cette saison 2019/2020 a aussi été l'occasion de confirmer la priorité donnée à la formation avec la montée en puissance du dispositif JIFF (16 JIFF par feuille de match minimum) et l'entrée en vigueur de la réforme des indemnités de formation (RIF) au bénéfice notamment des clubs amateurs.

Digital

Sur le terrain digital, les championnats français gagnent en influence avec une communauté globale de plus de 900 000 fans (+30% sur le TOP 14 et +62% sur la PRO D2) nourrie par une stratégie éditoriale originale.

Par ailleurs, le lancement du programme de membre MyRugby est un succès avec déjà plus de 60 000 abonnés malgré l'interruption des championnats en mars.

En clôture du bilan de la saison, l'Assemblée Générale a tenu à rendre hommage à Jean-Marc Manducher qui était membre du Bureau et du Comité Directeur de la LNR et qui nous a quittés le 30 Avril dernier.

Finances

Suite à l'arrêt des compétitions en mars 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, l'estimé budgétaire de la LNR pour la saison 2019-2020 fait ressortir une perte comptable - pour la première fois dans l'histoire de la LNR - à hauteur de 15 Millions d'euros. La LNR assurera l'intégralité de ses engagements de versements aux clubs, grâce à la souscription d'un PGE. Pour la saison 2020/2021, elle aussi impactée par les conséquences de la crise sanitaire, le budget prévisionnel de la LNR s'établit à 144 millions d'euros.



● Comité d’Ethique et Déontologie et Prévention des conflits d’intérêts

Dans la continuité de son adoption par l’Assemblée Générale de la FFR du 4 juillet, l’Assemblée Générale de la LNR a voté les modifications du règlement du Comité d’éthique et de déontologie du rugby français.

Le Comité d’éthique et de déontologie du rugby français verra ses prérogatives renforcées. Il sera également doté d’un fonds budgétaire dédié destiné à lui permettre d’entreprendre des actions en lien avec sa mission.

Par ailleurs, sur proposition de ce Comité, l’Assemblée Générale a également approuvé le nouveau règlement sur le traitement et la prévention des conflits d’intérêts.

Ces deux documents sont consultables sur lnr.fr.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 90

